

Dossier d'inscription à la préparation aux épreuves de sélection pour l'admission en IFSI réservées aux candidats relevant de la formation professionnelle continue du printemps 2024 – Session de Marseille

1. Modalités d'inscription

L'inscription doit se faire au plus tard une semaine avant le début de la formation. Pour valider son inscription, le stagiaire retourne les deux dernières pages de ce dossier d'inscription dûment renseignées, signées et accompagnées des documents demandés à l'adresse suivante et du règlement du premier acompte :

Elzéralde
Service des Inscriptions
15 Lieu-dit le Bourg
61130 Vaunoise

Attention, il s'agit d'une adresse administrative. Ce n'est pas là où auront lieu les cours.

Le dossier d'inscription, complété, scanné et signé, peut être renvoyé par mail avec un RIB pour le règlement à stephan.dattner@elzeralde.fr.

Dès réception du dossier, Elzéralde prendra contact avec le stagiaire pour accuser réception de son inscription et répondre à ses questions éventuelles. Un courrier de confirmation et le contrat signé par Elzéralde seront expédiés au stagiaire par mail (ou par courrier sur sa demande).

2. Prérequis

Les candidats doivent justifier d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (article L. 6311-1 du code du travail).

3. Objectifs de la formation

3.1. Objectifs généraux

- Réussir les épreuves de sélection pour l'admission en IFSI
- Être prêt(e) à suivre la formation en soins infirmiers

3.2. Objectifs pédagogiques (aptitudes et compétences acquises)

- Pour réussir l'épreuve de français :
Rédiger en soignant la forme de l'écrit, analyser un texte, se questionner, donner un avis argumenté sur le sujet, se projeter dans son futur environnement professionnel.
- Pour réussir l'épreuve de mathématiques :
Maîtriser les 4 opérations de base, résoudre des problèmes numériques de proportionnalité, présenter son raisonnement.
- Pour la constitution du dossier :
Rédiger ou compléter son CV, rédiger une lettre de motivation, bien connaître son dossier.
- Pour réussir l'épreuve orale :
Gérer son stress, avoir une présentation adaptée, présenter son parcours, exposer ses motivations, avoir une représentation réaliste du métier et de la formation, échanger avec le jury.
- Objectifs complémentaires :
Enrichir sa culture sanitaire et sociale, être autonome dans son travail, respecter les consignes.

4. Programme

- Accompagnement à la constitution du dossier
- Amélioration des capacités à l'écrit
- Mathématiques
- Connaissance de la profession infirmière et de la formation en IFSI
- Culture sanitaire et sociale
- Concours blancs et correction détaillée
- Préparation à l'épreuve orale
- Gestion du stress et amélioration de la confiance en soi

5. Méthodes pédagogiques

- Entraînements et exercices variés - corrections constructives
- Apports de connaissances théoriques en lien avec les exercices proposés
- Analyse de pratique, échanges et partage de connaissances et d'expériences
- Aide à l'organisation du travail et à la recherche documentaire
- Accompagnement individualisé
- Simulation d'épreuve orale
- Exposés et travaux de groupe

6. Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

L'entretien de suivi individuel, les examens blancs notés et les corrections détaillées, le questionnaire d'évaluation de la formation et les résultats aux épreuves de sélection, permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation.

7. Effectif

8 personnes minimum - 24 personnes maximum. (Elzéralde se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscriptions est inférieur à 8 stagiaires).

8. Supports et moyens pédagogiques

- Supports de cours
- Plateforme e-learning « Le Projet Voltaire »
- Plateforme digitale « Le Blog Elzéralde »

9. Dates et durée de la formation

- Durée : 16 jours (96 heures)
Horaires : 9h30 – 16h30
Dates : Les lundis et mardis de mi-janvier à mi-mars 2024 :
- 22, 23, 29 et 30 janvier 2024 ;
- 5, 6, 12, 13, 19, 20, 26 et 27 février 2024
- 4, 5, 11 et 12 mars 2024

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Janvier 2024	01-janv	02-janv	03-janv	04-janv	05-janv	06-janv	07-janv
	08-janv	09-janv	10-janv	11-janv	12-janv	13-janv	14-janv
	15-janv	16-janv	17-janv	18-janv	19-janv	20-janv	21-janv
	22-janv	23-janv	24-janv	25-janv	26-janv	27-janv	28-janv
Février 2024	29-janv	30-janv	31-janv	01-févr	02-févr	03-févr	04-févr
	05-févr	06-févr	07-févr	08-févr	09-févr	10-févr	11-févr
	12-févr	13-févr	14-févr	15-févr	16-févr	17-févr	18-févr
	19-févr	20-févr	21-févr	22-févr	23-févr	24-févr	25-févr
	26-févr	27-févr	28-févr	29-févr	01-mars	02-mars	03-mars
Mars 2024	04-mars	05-mars	06-mars	07-mars	08-mars	09-mars	10-mars
	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars
	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars
	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars	31-mars

10. Lieu de la formation

Le lieu de la formation dépend du nombre de stagiaires. Toutes les formations Elzéralde ont lieu à Marseille intra-muros et sont facilement accessibles par les transports en commun. L'adresse sera communiquée au stagiaire au moins une semaine avant le début de la formation.

11. Dispositions diverses

Le stagiaire s'engage par la présente à s'informer sur les modalités d'application du règlement intérieur et sur son contenu. Ce document sera remis au stagiaire le premier jour de la formation.

Le stagiaire s'engage à respecter strictement l'emploi du temps et les horaires de la formation.

Le stagiaire communiquera ses résultats aux concours à Elzéralde dès qu'il en aura connaissance.

Le stagiaire déclare être assuré au titre de la responsabilité civile pour couvrir tout dommage pendant la formation.

Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

12. Coût de la formation

Coût global : 1450 euros TTC en cinq versements :

- * 1^{er} versement à l'inscription de 290.00 euros TTC.
- * 2^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 31 décembre 2023
- * 3^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 31 janvier 2024
- * 4^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 29 février 2024
- * 5^{ème} versement de 290.00 euros TTC au plus tard le 31 mars 2024

- En cas de désistement du fait du stagiaire plus d'un mois avant le début de la formation, les sommes perçues seront intégralement restituées. Si le désistement a lieu moins d'un mois avant le début de la formation, les sommes perçues resteront acquises à Elzéralde.
- En cas d'annulation de la formation du fait d'Elzéralde, les sommes perçues seront intégralement restituées au stagiaire.
- En cas d'abandon en cours de formation, aucun remboursement ne sera effectué et la totalité du coût de la formation restera due.

13. Défaut de paiement - Contentieux

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes dues deviendront immédiatement exigibles. Le stagiaire devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues.

En cas de litige ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas, recherché, seul le tribunal de commerce de Paris sera compétent.

14. Renseignements généraux (à remplir par le stagiaire) :

Nom de naissance		
Nom marital		
Prénom		
Nationalité		
Date de naissance		
Sexe (F/M)		
Numéro de sécurité sociale		
Adresse	Code Postal :	Ville :
Téléphone		
Email		

15. Personne(s) à prévenir en cas d'urgence (à remplir par le stagiaire) :

Nom	Numéro de téléphone

16. Formation / Parcours (à remplir par le stagiaire) :

Situation actuelle : (salarié, en recherche d'emploi...)	
Employeur	
Titulaire du Baccalauréat	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Dernier diplôme obtenu ou niveau scolaire	

17. Pièces à joindre au dossier d'inscription complété, daté et signé :

- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité et portant une photographie :
 - Soit une carte nationale d'identité (recto-verso) française ou étrangère
 - Soit un passeport français ou étranger
 - Soit une carte de séjour temporaire
 - Soit une carte de résident
- Les deux premiers versements (*Règlement par chèque ou par prélèvement*) :
 - **Par chèque** : 2 chèques bancaires ou postaux de 290.00 euros à l'ordre d'Elzéralde.
 - Le 1^{er} chèque sera encaissé dès réception
 - Le 2^{ème} chèque sera encaissé au 31 décembre 2023(Vous remettrez les trois autres chèques au responsable Elzéralde le premier jour de la formation).
 - **Par prélèvement** : votre RIB
Si le mode de paiement choisi est le prélèvement automatique SEPA, GoCardless est notre prestataire pour les paiements dus à Elzéralde selon l'échéancier agréé et un RIB devra être joint. Dès la réception du dossier d'inscription avec le RIB et une adresse email valide (le chèque d'acompte n'est pas nécessaire), le prélèvement sera mis en place aux dates définies au paragraphe 12.

Le stagiaire

Nom - Prénom :

Date :

Signature :

Elzéralde

Anaïs Dattner – Responsable de la formation

Date :

Signature :